DEPARTEMENT DU NORD

Arrondissement d'Avesnes

Canton d'Aulnoye-Aymeries

COMMUNE DE BRY



3 03.27.49.73.80 昌 03.27.49.77.02

@ mairie-bry@orange.fr

Affaire suivie par : Sandrine SPATOLA

Madame, Monsieur,

Le Maire

Aux Membres du Conseil Municipal

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

ORDINAIRE

Je vous invite à nous réunir pour un Conseil Municipal ordinaire qui aura lieu à la salle des associations le :

> Mardi 16 janvier 2024 A 19h30

ORDRE DU JOUR:

Procès verbal:

Arrêt du procès verbal de la séance du 7 décembre 2023

Délibérations:

- 1. PATRIMOINE : Retrait de la DELIBERATION 019/2023 Délibération autorisant la cession à l'amiable d'un bien immobilier du domaine privé à une personne privée
- 2. PATRIMOINE : Délibération autorisant la cession à l'amiable d'un bien immobilier du domaine privé à une personne privée (parcelles U373, U374, U682p, U683p, U764p, U912,
- 3. BUDGET : délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent)
- 4. ECOLE : Délibération autorisant le Maire à signer la convention relative à la participation de la commune de Bry aux frais de fonctionnement de l'école publique de Wargnies-Le-Grand

Questions diverses:

- A. Délégations du Maire : bail dérogatoire, dossier juridique, signature compromis
- **B.** RH: Titularisation agent
- C. Travaux : drainage cimetière

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes cordiales salutations.

Bry, le 12 janvier 2024 Le Mairé, Bertrand FLAMENT